



Retraites : Blanquer lance des « concertations » syndicales pour les directeurs d'école

C'est un sujet que le ministre de l'Education nationale, Jean-Michel Blanquer, veut remettre sur le devant de la scène à l'occasion de la réforme des retraites. Son ministère a annoncé, ce mardi, l'ouverture d'« un cycle de concertations » avec les syndicats sur le métier de directeur d'école. Le ministre devrait s'exprimer « assez rapidement » sur le sujet, indique son entourage, alors que deux réunions avec les syndicats sont programmées les 14 et 28 janvier. « La demande du ministre est d'avancer vite sur ce qui peut alléger le quotidien des directeurs », affirme-t-on au ministère.

« Lien direct » entre suicide et travail

Le ministère de l'Education a publié, mardi, une enquête réalisée par OpinionWay, auquel 29.000 des 45.500 directeurs d'école ont répondu, soit 64 % d'entre eux. Sans surprise, ils évoquent l'excès de tâches administratives qui « parasite » leur cœur de métier - suivi des élèves et pilotage des enseignants.

Le sujet était apparu au grand jour de manière dramatique en septembre, avec le suicide de Christine Renon, directrice d'école en Seine-Saint-Denis. Le rectorat vient de reconnaître un « lien direct » entre le suicide et le travail de cette directrice. « Ce n'est pas du tout inhabituel, relativise-t-on au ministère. Quand un drame a lieu à l'intérieur d'une administration, il y a une présomption d'imputabilité. »

Service civique

Parmi les pistes envisagées pour améliorer les conditions de travail des directeurs, le ministère évoque des besoins importants de formation continue, d'« accompagnement humain », d'allégement des tâches administratives et une question de « revalorisation salariale ». La hausse du temps de décharge est aussi « l'une des possibilités » envisagées, selon le ministère.

« On peut imaginer un agent en appui aux directeurs d'école », indique-t-on encore à la direction des ressources humaines du ministère, sans plus de précisions. Le ministère entend recourir aux agents du service civique pour aider les directeurs qui, eux, voudraient une aide administrative pérenne. Des discussions sont en cours avec l'Agence du service civique, sur le nombre d'agents qui seraient mis à disposition de l'Education nationale.

« Autonomie » et « management »

Sur la délicate question du statut des directeurs, le ministère assure ne pas avoir encore tranché : faut-il les ériger en patrons, alors qu'aujourd'hui le directeur n'est qu'un « primus inter pares » parmi les enseignants ? « Il faut développer les compétences

managériales et les capacités de motivation des équipes », indique-t-on en tout cas au ministère. Où l'on relève aussi avec intérêt le fait que 87 % des enseignants réclament « plus d'autonomie » par rapport aux inspecteurs de l'Education nationale sur la répartition des heures réalisées par les enseignants en dehors de la présence des élèves (soutien scolaire...).

Un sondage qui illustre la difficulté du métier de directeur d'école

Que disent les 29.000 directeurs d'école, dans le sondage réalisé par OpinionWay et le ministère de l'Education nationale ?

D'abord, qu'ils sont 86 % à avoir choisi ce métier. Qu'il est chronophage, synonyme de stress, de fatigue et de surcharge de travail. Seuls les directeurs des écoles qui comptent 14 classes et plus bénéficient d'une décharge complète. Les autres jonglent entre leur classe et leurs tâches de directeur, et sont ainsi « constamment dérangés » pendant leurs cours, par des appels téléphoniques ou autres. Les tâches administratives sont considérées comme « les plus pénibles », relève-t-on au ministère, car elles mordent sur la partie pédagogique de leur métier qui, elle, est « plébiscitée ». « Le temps d'investissement [sur cette part de leur travail] n'est pas suffisant », selon Edouard Geffray, numéro deux du ministère de l'Education.

En creux, le sondage traite aussi la délicate question de relations souvent tendues entre le directeur d'école et les enseignants, un sujet qu'avait déjà pointé l'ex-inspecteur général Georges Fotinos, dans son enquête sur le moral des directeurs d'école. Seuls 55 % des directeurs sont aidés par les enseignants dans la réalisation des tâches liées au fonctionnement de l'école. « On voit bien que la relation n'est pas rose », admet-on au ministère. « Il y a très clairement un sujet », reconnaît Edouard Geffray. Les directeurs sont d'ailleurs 35 % à réclamer des formations sur la gestion des conflits entre adultes.